

Le Pôle d'échange multimodal de la gare de Melun



Près de 50 000 voyageurs par jour à la gare de Melun aujourd'hui, plus de 30 % de voyageurs supplémentaires à l'horizon 2030... Le pôle-gare de Melun fait partie des grands pôles de correspondances de la région, desservi par le RER D, le Transilien R, le TER Bourgogne et une vingtaine de lignes de bus. Sa transformation, déclarée d'utilité publique en août 2022, sera réalisé par phase, jusqu'en 2030. Face à ces perspectives, le projet d'aménagement du pôle d'Échanges Multimodal de la Gare de Melun est enfin lancé ! Il facilitera les correspondances entre les différents modes de déplacement ; au sein d'espaces réorganisés, agrandis et embellis.

Un nouveau pôle gare à Melun

Le pôle-gare de Melun fait partie des grands pôles de correspondances à l'échelle de la région et du département, desservi par le RER D, le Transilien R et une vingtaine de lignes de bus.

Situé dans un territoire en pleine mutation avec de nombreux projets urbains (quartier d'affaires) et de transport (T Zen 2), le pôle-gare de Melun a vocation à devenir le cœur de l'agglomération de Melun Val de Seine. Cependant, il ne répond plus aux besoins actuels et futurs de déplacements des usagers.

Il faut donc repenser et améliorer son fonctionnement.

Votre futur pôle gare



De nouvelles liaisons douces entre le sud et le nord de l'agglomération

La création d'un nouveau passage souterrain permettra aux usagers du train d'accéder aux quais : la création d'escalators et d'ascenseurs le rendra accessible aux personnes en situation de handicap. Il sera aussi accessible à tous ceux qui veulent traverser la gare à pied. La création de ce nouveau passage permettra de réserver aux vélos l'actuel tunnel public, qui sera raccourci. Enfin dans la partie gare, l'actuel passage souterrain d'accès aux quais sera rénové.

De l'immobilier d'entreprises

Au pied de la gare, le projet PRELUDE issu d'un appel à projet lancé par Melun Val de Seine, abritera de futurs commerces, services et bureaux, sur une surface de 12 000 m², dans un bâtiment de haute qualité

<https://www.yourbusinessinmelun.com/en-actions/le-pole-dechange-multimodal-de-la-gare-de-melun?>

environnementale. Un projet destiné à attirer de nouvelles activités, dans un cadre de travail qualitatif proche de la Seine, de la forêt de Fontainebleau et du cœur commerçant de Melun.

Des parvis réorganisés et accessibles à tous

Les aménagements urbains des parvis faciliteront la vie des piétons, des vélos, des personnes à mobilité réduite, en leur consacrant des espaces réservés et adaptés. Autour de ces circulations réorganisées et apaisées, dans un espace public mieux partagé entre les différents modes de transport, des végétaux seront plantés.

950 places au nouveau parking relais

Au sud de la gare, le parking en étages, dégradé, sera détruit. Un parking relais de 950 places, davantage que l'actuel parking, sera reconstruit sur le même site. Les abonnés aux transports en commun y auront un accès favorisé.

La place Séjourné agrandie et transformée

Le nouveau passage souterrain sous les voies ferrées créera un nouveau lien entre les places Gallieni et Séjourné. Au sud, du côté de la Rochette et Dammarie-lès-Lys, il débouchera sur une place Séjourné agrandie, après des démolitions. Les revêtements, le mobilier, l'éclairage, les végétaux... cette place sera totalement transformée, pour devenir plus agréable, plus accessible et plus sécurisée.

Le terminus du TZen2

La mise en service prévisionnelle du TZen2 coïncide avec celle du pôle-gare, en 2030. Il desservira 26 stations entre le Carré Sénart, à Lieusaint, et le pôle gare de Melun. Imaginés et conçus par Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports, les Tzen, à mi-chemin entre le bus et le tramway, circulent sur une voie réservée, qui garantit le temps de parcours, à une fréquence de 6 à 10 mn. Le Tzen2 est sous maîtrise d'ouvrage du Département de Seine-et-Marne, qui participe également au financement du pôle gare.

Plus d'infos sur [TZen2.com](https://www.tzen2.com)

Une restructuration nécessaire

Pour cette opération ambitieuse, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, Île-de-France Mobilités, L'État, la Région, le Département et la SNCF se sont associés dans un projet de réaménagement du pôle-gare de Melun. L'objectif ?

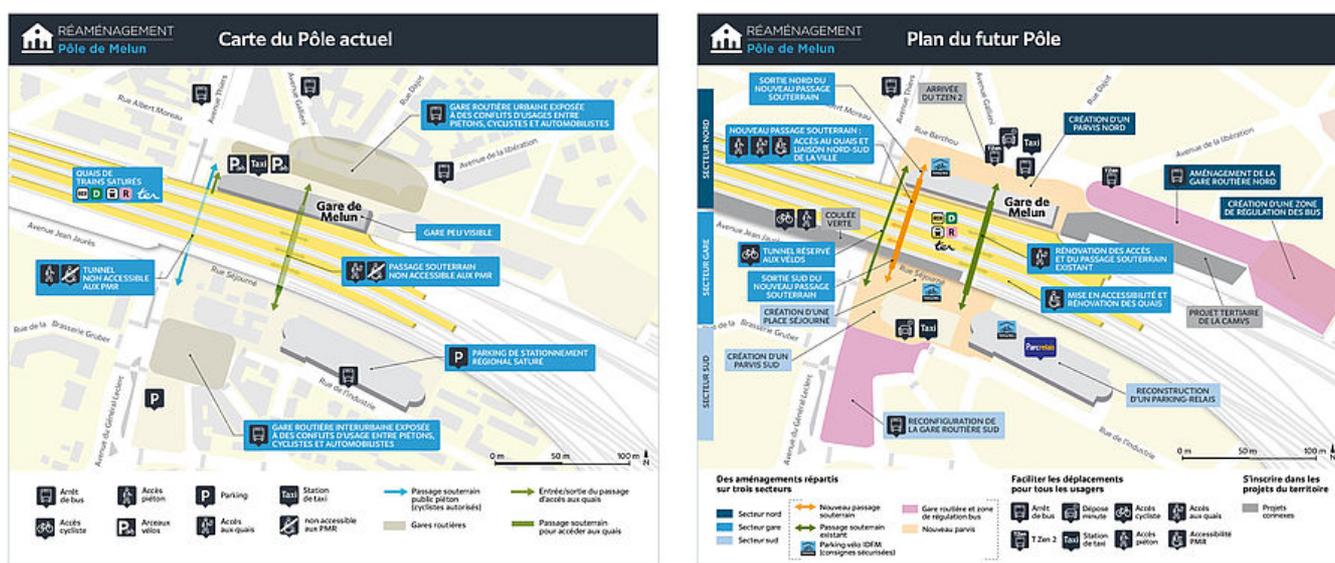
Rendre le pôle-gare plus fonctionnel et lisible avec la réorganisation et l'agrandissement des espaces (parvis, gares routières) pour améliorer la gestion des flux et faciliter les correspondances entre les différents modes de déplacements (voitures, bus, vélos, taxis, trains). Mieux intégré dans son environnement urbain et accessible à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite, le pôle participera à la dynamique du quartier et améliorera la qualité de services pour tous les voyageurs. Dans le cadre de la concertation menée par Île-de-
<https://www.yourbusinessinmelun.com/en-actions/le-pole-dechange-multimodal-de-la-gare-de-melun?>

France Mobilités, entre fin janvier et début mars 2018, trois scénarios de franchissement des voies ferrées ont été soumis à l'avis des habitants.

Le projet de réaménagement du pôle-gare de Melun déclaré d'utilité publique

Suite à l'enquête d'utilité publique, le Commissaire enquêteur a établi un rapport, a donné un avis favorable au projet et a formulé deux recommandations, notamment sur les conditions de sécurité aux abords de la gare. Île-de-France Mobilités s'est alors engagée à ce qu'une étude de sûreté et sécurité soit réalisée lors des prochaines phases d'études.

La déclaration du projet a été approuvée par le Conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités en juillet 2022. Le projet de réaménagement du pôle-gare de Melun a ensuite été déclaré d'utilité publique par le Préfet de Seine-et-Marne le 25 août 2022. Cette déclaration donne l'accord pour la réalisation du projet, qui permettra de créer un véritable pôle-gare accessible à tous. Le réaménagement du pôle-gare de Melun favorisera également l'usage des transports en commun et des modes actifs (piétons, vélos).



Un réaménagement complet pour faciliter vos déplacements

Afin de disposer de l'espace pour les aménagements, des démolitions sont nécessaires. Ces travaux démarrent début septembre 2023 pour une durée d'environ un an. A terme, les aménagements permettront de :

- Garantir l'accessibilité pour tous les usagers
- Développer l'usage des modes actifs
- Participer à la dynamique du quartier et du coeur d'agglomération
- Améliorer le cadre de vie
- Faciliter les correspondances entre les différents modes de transport

LES ÉTAPES CLÉS

2023- 2024

Travaux préparatoires
(démolitions)

2024- 2025

Réalisation du programme
immobilier d'activités
Prélude

2024- 2025

Réalisation de la gare
routière sud et du parvis sud
place de l'Ermitage

Fin 2024- 2026

Démolition et
reconstruction d'un parking
relais de 950 places

2025

Réalisation de la gare
routière nord

2025- 2029

Construction du nouveau
passage souterrain

Fin 2025- 2029

| Réalisation du parvis nord

2024- 2030

| Travaux d'infrastructures et mise en service progressive des aménagements du pôle-gare

2029

| Réhabilitation du passage souterrain actuel et du tunnel vélos Création d'une place Séjourné

2030

| Mise en service complète du pôle-gare Mise en service prévisionnelle du Tzen 2



Plus d'informations sur www.aménagement-pole-melun.fr

À LIRE AUSSI



LE QUARTIER CENTRE-GARE : UN APPEL À PROJET TERTIAIRE INNOVANT



TÉLÉCHARGER

Plaque d'information Pôle de Melun

PDF - 1.2 Mo

Synthèse et bilan concertation PME Melun

PDF - 1.4 Mo



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE

297, rue Rousseau Vaudran CS
30187
77198 Dammarie-lès-Lys Cedex
01 64 79 25 25

HORAIRES :
Lun - Ven : 8h30 > 12h15
13h30 > 17h30